

les cahiers du Développement Social Urbain

N°70 deuxième semestre 2019

Il était une fois...
*la petite enfance dans
les quartiers populaires*

**LABO
CITES**

centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

éditorial

« Il était une fois... la petite enfance dans les quartiers prioritaires », un titre évocateur pour un sujet peu abordé en tant que tel par la politique de la ville. En effet, alors que les questions éducatives font partie intégrante, et ce depuis de nombreuses années, des enjeux de la politique de la ville, force est de constater que la petite enfance est peu prise en compte, même si des actions sont évidemment conduites au bénéfice des jeunes enfants, de leurs parents et des professionnel.le.s.

Au 1^{er} janvier 2018, la France compte 4,6 millions d'enfants âgés de moins de 6 ans, soit 7,2% de la population française. Par comparaison le taux s'élève à 10% pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Pour les enfants qui résident dans ces quartiers, la vie n'est pas tout à fait la même que dans le reste du territoire français, et les inégalités sociales pèsent lourd dès la petite enfance. D'après l'ONPV, le taux de pauvreté des familles en QPV est de 54,6% (contre 30,9% hors QPV) ; la part de familles monoparentales est de 24,1% en QPV (contre 15,7% hors QPV) ; l'offre des établissements d'accueil y est moindre que dans le reste du territoire, etc.

Petite enfance et inégalités à l'agenda politique

Face à cette situation, les pouvoirs publics se sont emparés de la question des inégalités dans la petite enfance et ce à plusieurs niveaux. Ainsi la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté place la petite enfance comme engagement numéro 1 : « *l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté* »¹. Sans présager des résultats de cette stratégie, il convient de pointer ce que ce positionnement présente de novateur : il ne s'agit plus simplement de compenser socialement les effets de la grande précarité ou d'accompagner les personnes en situation de pauvreté, mais de s'attaquer à la reproduction des inégalités, en liant petite enfance et précarité. L'accent est mis sur l'accessibilité des modes d'accueil pour les familles vulnérables (notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville), le nécessaire saut qualitatif de cet accueil, l'intérêt d'un *continuum* éducatif pour les 0-6 ans, et la réforme de la formation des professionnel.le.s de l'enfant mais aussi des enseignant.e.s de maternelle.

Du côté de l'Éducation nationale, si la France a longtemps été le seul pays au monde à scolariser 98% des enfants de 3 ans, les évaluations PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) classent ce pays en queue de peloton en matière d'égalité des chances à l'école. D'où l'intérêt renouvelé pour la scolarisation précoce et les débats sur les programmes et modalités d'apprentissage qui doivent prévaloir en maternelle. Les professionnel.le.s de la petite enfance et de l'éducation sont en tout cas de plus en plus sollicité.e.s et mobilisé.e.s dans cette lutte contre la reproduction des inégalités.

Parce que les parents demeurent les premiers éducateurs de leurs enfants et que la moitié des enfants de 0-3 ans sont gardés par leurs parents, l'accompagnement à la parentalité occupe une place de plus en plus marquée dans les politiques publiques. La dernière convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la Cnaf² en a fait une priorité de la branche famille et une stratégie nationale lui a été consacrée en 2018, intitulée « Dessine-moi un parent ».

En ce qui concerne particulièrement la politique de la ville, le label des cités éducatives, attribué en septembre 2019 à 80 sites, invite à une vision stratégique commune au niveau d'un territoire qui intègre pleinement la petite enfance : « *La cité éducative organise l'alliance républicaine de tous les adultes prêts à contribuer ensemble à l'éducation des*

•••

Les membres du comité
d'orientation sont les
suivants :

Gaëlle Guernalec-Levy,
fondatrice et
responsable éditoriale du
webmagazine Gynger

Fawzi Benarbia,
coordinateur des projets
petite enfance,
Mutualité du Rhône

Gaëlle Ginot,
chargée de mission,
Acepp du Rhône

Brigitte Jouan, bénévole au
LAEP l'Oasis, centre social
Gérard Philipe (Bron)

Chantal Mannoni, médecin
de santé publique,
et médecine sociale,
référénte enfance, ARS

Adélaïde Milza,
coordinateur du PRE
de la Ville de Valence et
administratrice
de l'Association nationale
des acteurs de
la réussite éducative

René-Pierre Rabaux,
inspecteur de l'Éducation
nationale, chargé de mission
pré-élémentaire

Jean-Pascale Tortonesi,
coordinateur petite enfance,
Caf du Rhône

Sébastien Vuilbert, chef de
projet politique de la ville et
responsable CIAS, Moulins
Communauté, directeur du
CCAS, Ville de Moulins

enfants et des jeunes, à tous les âges et durant tous les temps de vie, en lien avec les familles. Elle mobilise l'école du socle [...] mais aussi en amont les lieux d'accueil petite enfance [...] et les actions de soutien à l'exercice de la parentalité, pour créer le continuum nécessaire à la réussite de chaque enfant. »³

Ces mesures se nourrissent d'une littérature scientifique abondante qui souligne notamment l'importance cruciale des mille premiers jours de la vie d'un enfant, la naissance précoce des inégalités sociales et de santé, l'impact massif sur le long terme de l'environnement et des expériences vécues dans la toute petite enfance. Il est intéressant de noter qu'en 2018 le Défenseur des droits a consacré son rapport annuel aux enfants de 0-6 ans, considérant que cette période de la vie était à la fois la plus à risque et la plus riche en potentialités⁴.

Ces évolutions françaises s'inscrivent aussi dans un contexte international. Des instances telles que l'OCDE, l'OMS, le Conseil de l'Europe mais aussi la plupart des grandes ONG se sont emparées de nouveaux concepts devenus des slogans, au premier rang desquels les notions d'investissement social (investir dans des politiques sociales généreuses pour limiter de futurs risques sociaux) ou d'universalisme proportionné (un socle minimal de services universels de qualité avec des services plus spécialisés selon l'intensité du besoin). Au-delà des slogans et des affichages, comment agir précocement et concrètement pour donner les mêmes chances à tous les enfants, notamment ceux des quartiers prioritaires ?

Petite enfance et quartiers populaires : un enjeu de visibilité

En donnant la parole aux experts, aux observateurs, aux décideurs et aux acteurs de terrain, l'objectif de ce numéro, co-construit avec un comité d'orientation *ad hoc*, est de clarifier un sujet rarement abordé par la politique de la ville, de mettre en lumière des politiques publiques et des expériences locales, au plus près des usagers, d'offrir un espace d'expression et surtout de donner de la visibilité à un enjeu majeur pour l'avenir de notre société.

La première partie de ce numéro s'intéresse aux liens entre petite enfance et inégalités et tente de répondre aux questionnements suivants : que signifie et que recouvre le terme « inégalités » quand il s'agit de la petite enfance ? Comment agir précocement et concrètement pour donner les mêmes chances à tous les enfants, notamment ceux des quartiers prioritaires ? Quelles réponses les différentes politiques publiques, notamment la politique de la ville, apportent-elles ?

Les métiers de la petite enfance évoluent. Outre les fonctions classiques d'accueil et de soin, on attend désormais des professionnel.le.s de la petite enfance qu'ils et elles contribuent à l'accompagnement des parents et à soutenir le développement des enfants en difficulté. Quels effets concrets cette évolution a-t-elle sur les pratiques, les formations mais aussi sur les structures ? Quel rôle les professionnel.le.s de la petite enfance et de l'éducation peuvent-ils.elles jouer dans la prévention précoce des inégalités ? Tels sont les sujets abordés dans la deuxième partie de ce numéro.

S'intéresser à la question de la petite enfance dans les quartiers populaires, c'est aussi et surtout regarder du côté des parents, les premiers concernés. Partant du postulat que l'on ne peut pas parler de manière générique de « parents des quartiers populaires » car c'est leur diversité (sociale, culturelle, ethnique...) qui prédomine, la troisième partie cherche à comprendre dans quelle mesure l'accompagnement des parents des quartiers populaires constitue un levier pour l'égalité des chances.

Pour terminer cet éditorial, nous tenons à remercier Céleste (4 ans), Joachim (3 ans) et Anna (4 ans), nos très jeunes illustrateur.trice.s de ce numéro. ■

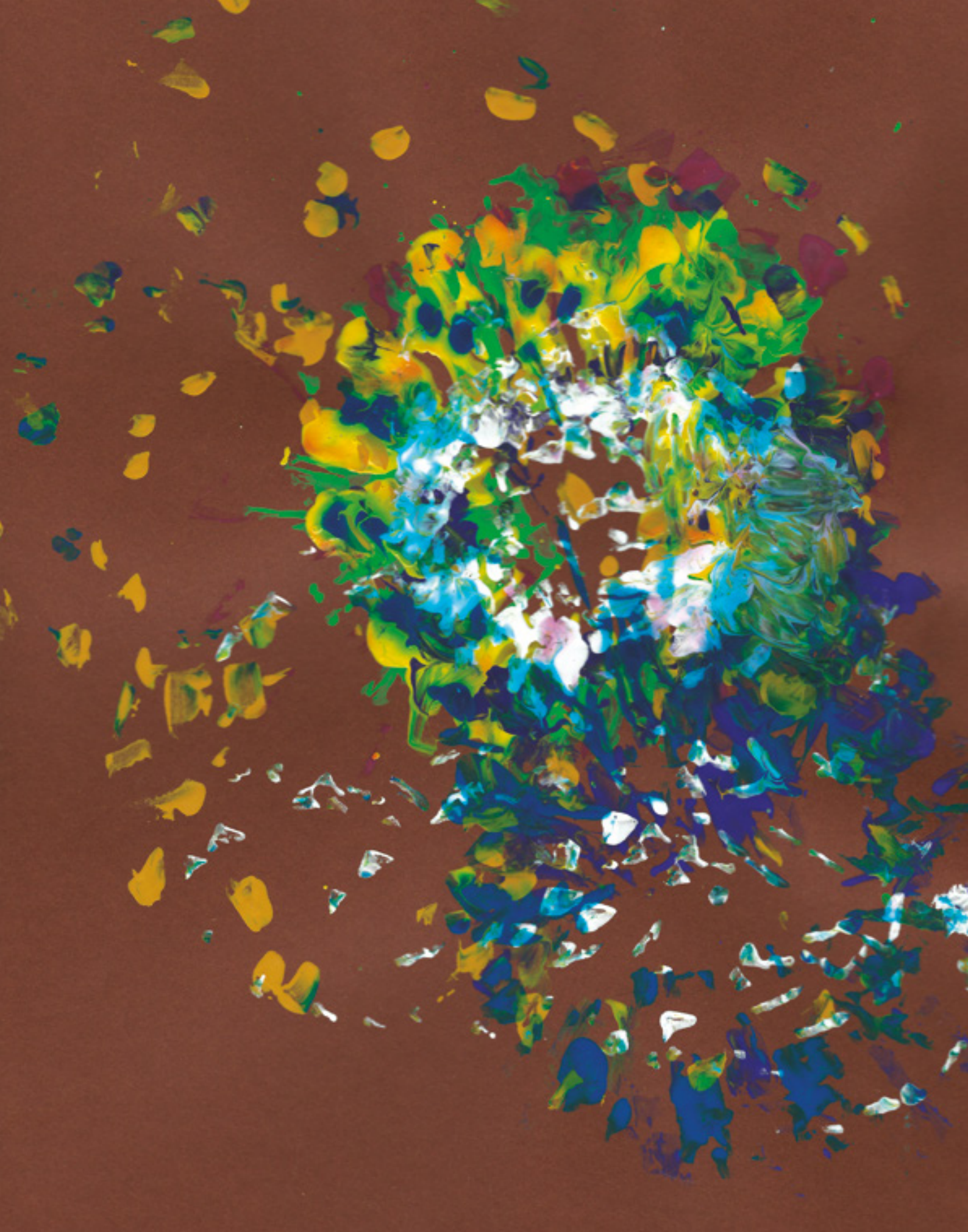
Frédérique Bourgeois
et Gaëlle Guernalec-Levy

1 - *Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous*, Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, ministère des Solidarités et de la Santé, octobre 2018.

2 - *Convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la Cnaf 2018-2022*, ministère des Solidarités et de la Santé, Cnaf, 2018.

3 - Circulaire du 13 février 2019.

4 - *De la naissance à 6 ans : au commencement des droits*, Rapport annuel du Défenseur des droits, 2018.



Joachim.

sommaire

Il était une fois... la petite enfance dans les quartiers populaires

 éditorial , Frédérique Bourgeois et Gaëlle Guernalec-Levy	1
--	---

première partie

<i>Petite enfance, grandes inégalités</i>	5
La petite enfance, terrain de jeux des inégalités sociales, Gaëlle Guernalec-Levy.....	6
Face à la diversité des pratiques éducatives parentales, le regard bienveillant de professionnelles de la petite enfance, Delphine Auboeuf, Marion Hanotte, Ghania Moussouni, Christine Prat et Nicole Vacher.....	9
Roannais Agglomération : l'expérimentation au service des familles, Roannais Agglomération	12
La politique familiale de la Cnaf et de l'État : quel engagement pour les quartiers politique de la ville ? Sandrine Roulet	14
L'impact des incitations budgétaires de la Caf sur la population accueillie en crèche, Fawzi Benarbia.....	15
Quand les enfants des quartiers populaires manquent de mots, Sophie Kern et Gaëlle Guernalec-Levy.....	16
Un parcours coordonné pour réduire les inégalités sociales de santé, Marie-Sophie Barthet-Derrien.....	18
Les compétences psychosociales, un levier d'action dès la petite enfance, Isabelle Jacob et Mélanie Villeval	20

deuxième partie

<i>Dessine-moi un.e professionnel.le de la petite enfance</i>	21
Quand les services de PMI adaptent leurs pratiques, Julie Bodard	22
Assistante maternelle en quartier populaire : comment trouver sa place ? Fawzi Benarbia, Christine Chappuis, Gaëlle Ginot, Nathalie Muel et Sylvie Placide	24
Les professionnels de la petite enfance à l'épreuve de la lutte contre la pauvreté, Pierre Moisset.....	26
La loi pour une école de la confiance : quelles conséquences pour les élèves de maternelle dans les quartiers prioritaires ? René-Pierre Rabaux	29
École maternelle et familles : l'enjeu de la coéducation, Catherine Hurtig-Delattre	30
À Valence, mobilisation partenariale pour une primo-scolarisation réussie, Adélaïde Milza	32

troisième partie

<i>Agir avec les parents des quartiers populaires</i>	33
Dans les quartiers populaires, des parents comme les autres... aux besoins accrus, Gaëlle Guernalec-Levy.....	34
Au cœur des quartiers, des lieux pour conforter les parents des 0-4 ans dans leur rôle, Brigitte Jouan et Florence Thomas	36
Éducatif local, les parents reprennent du service, Céline Juliot	38
À Moulins, une solution d'accueil sur mesure pour accéder à l'emploi, Isabelle Feydel	39
Dans les quartiers populaires, monoparentalité rime avec précarité, Gérard Neyrand	40
Arc-en-ciel, une crèche lieu de vie, Association Arc-en-ciel	44
Sur le chemin de la parentalité, une maison pour se ressourcer, Noémie Thiesson	46

Bibliographie

Muriel Salort	47
---------------------	----

première partie

*Petite enfance,
grandes inégalités*



Roannais Agglomération : *l'expérimentation au service des familles*

Si la rénovation des contrats de ville en 2019 devrait amorcer une meilleure prise en compte de la petite enfance par la politique de la ville¹, quelques intercommunalités, telle Roannais Agglomération (Loire), n'ont pas attendu cette impulsion nationale pour accorder une attention particulière aux 0-6 ans de leurs quartiers prioritaires. Coup de projecteur sur plusieurs actions menées dans les quartiers roannais.

Intercommunalité de 100 000 habitants, regroupant 40 communes, Roannais Agglomération agit, crée, conseille et innove pour favoriser au mieux le développement des enfants du territoire. Dans cette perspective, la politique de la ville et la politique familiale (qui pilote notamment le projet éducatif local) sont regroupées au sein d'une même direction : la direction cohésion sociale et habitat.

Le contrat de ville de Roannais Agglomération concerne trois quartiers prioritaires, tous situés à Roanne : Parc, Mayollet et Bourgogne. Le protocole d'engagement réciproque de juillet 2019, avenant au contrat de ville, met notamment l'accent sur les actions conduites dans le domaine de la petite enfance au sein des quartiers prioritaires. Ce choix s'adosse sur différentes expérimentations menées sur le territoire, avec un pilotage assuré par Roannais Agglomération ou un co-financement dans le cadre de la politique de la ville.

Travaux et expérimentations autour de l'accueil collectif en crèche

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, un groupe de travail, interne à l'agglomération, a conduit de 2012 à 2013 des réflexions sur la prise en compte de la précarité dans la politique petite enfance. Les échanges ont soulevé de nombreuses questions, notamment sur les

différentes formes de précarité présentes sur le territoire ; les difficultés financières, éducatives, organisationnelles potentiellement rencontrées par les structures accueillant des jeunes enfants dont les familles sont en situation de précarité ; ou encore des questions relatives à l'accessibilité de l'information pour tous les publics.

Ce travail a ainsi permis d'identifier que la tarification des crèches ne représente pas un élément rédhibitoire pour les familles dans le recours à ce mode d'accueil. D'autres réflexions restent à mener : critères d'admission, impact de la précarité sur l'accompagnement à exercer par les structures...

Au gré de la création de places dans une crèche en quartier de veille active² et en lien avec les besoins repérés, Roannais Agglomération et les acteurs du champ du social, de l'insertion professionnelle et de la petite enfance ont décidé en 2017 d'expérimenter le dispositif des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) porté par les Caf. En effet, dans une volonté partagée d'assurer l'accès de tous à l'accueil collectif, il a semblé pertinent de travailler sur l'offre de services, à destination des parents engagés dans une démarche d'insertion professionnelle. La coordination assurée par Roannais Agglomération a nécessité beaucoup d'énergie au lancement de la démarche pour faire se rencontrer et se connaître les acteurs, puis pour identifier les familles bénéficiaires.

**La prise en compte
de la précarité
dans la politique
petite enfance**

Si l'expérimentation est encore récente, l'entrée dans le dispositif et le maintien d'une place sont d'ores et déjà identifiés comme une motivation supplémentaire pour les parents et un argument pour les référents de parcours de Pôle emploi et du PLIE.

Le centre de détention de Roanne, situé dans l'espace vécu du quartier du Parc, comprend quatre cellules mère-enfant. En 2010, le service famille de Roannais Agglomération a accompagné le développement d'un partenariat entre les acteurs sociaux du territoire et l'administration pénitentiaire. Ce partenariat a abouti à la mise en place d'un protocole d'accueil pour permettre aux enfants vivant avec leur mère en détention l'accès à la crèche « Le manège enchanté » du centre social Condorcet. Si le financement de l'accueil se fait dans le cadre du droit commun, la mise à disposition de la directrice de l'établissement pour aller chercher l'enfant au centre de détention est financée par la Caf et le Département.

Des initiatives de centres sociaux

Les habitudes alimentaires se sont beaucoup modifiées ces dernières décennies comportant, sur le plan nutritionnel, des aspects positifs mais aussi négatifs, avec l'observation de différences de consommation en fonction du milieu social. C'est le constat effectué par le centre social Condorcet, sur le quartier du Parc, qui propose des actions concrètes au sein de sa crèche : préparation sur place de l'ensemble des repas des jeunes enfants en utilisant des produits locaux et de saison ; cuisine ouverte sur la salle d'activités afin que les enfants vivent les temps de préparation (odeurs, bruits, échanges avec la cuisinière) ; échanges avec les parents ; vente aux parents des surplus de légumes des producteurs locaux à des tarifs adaptés à des « petits budgets ». Cette politique volontariste permet d'améliorer l'accès aux produits de qualité et de réduire les inégalités sociales liées aux fragilités économiques des habitants, en permettant à tous d'accéder à ce type de produits et de connaître le réseau local.

La population du quartier Bourgogne compte un nombre important de familles avec de jeunes enfants présentant des difficultés pour s'exprimer : troubles du langage, difficultés scolaires, méconnaissance des codes de la vie en collectivité... Entre 3 et 6 ans, le centre social Bourgogne est un des premiers lieux où ils se retrouvent sans leurs parents. Ils doivent alors se débrouiller pour communiquer

avec les personnes qui les entourent, ce qui est parfois difficile. Partant de ce constat, le centre social propose l'action « Langue au chat ». Les outils utilisés proviennent de la communication gestuelle et de l'oralité, associant à la parole un signe issu de la langue des signes française. L'objectif est de faciliter l'expression des enfants en expérimentant différents langages, qu'ils soient gestuels ou artistiques. La présence des parents et l'aspect ludique autour d'histoires, de comptines et d'expérimentations favorisent l'apprentissage rapide.

Afin de favoriser l'entrée progressive à l'école et de ne pas la vivre comme une rupture mais comme une continuité pour grandir, des actions passerelles ont été mises en place dans le quartier du Mayollet, par la crèche du centre social Moulin à Vent. Ces actions sont proposées aux familles du multi-accueil qui inscrivent leurs enfants à l'école du quartier. De mars à juin, une professionnelle de la crèche accompagne un petit groupe d'enfants pour des temps d'activités et festifs avec l'équipe enseignante de la très petite section.

L'équipe enseignante observe à chaque rentrée scolaire que les enfants ayant participé aux temps passerelles s'intègrent facilement. Pour les parents, les actions passerelles permettent de rassurer et d'échanger autour de certaines problématiques liées à l'enfant ou à leurs propres relations avec l'École, d'avoir un interlocuteur dans l'équipe éducative ou de détecter des besoins spécifiques (ex. : demande d'auxiliaire de vie scolaire anticipée).

Roannais Agglomération souhaite poursuivre et renforcer les actions actuellement conduites sur le territoire mais également, à l'avenir, développer et susciter d'autres expérimentations. L'objectif final est de pouvoir accompagner le développement de l'enfant tout en conciliant vie personnelle et professionnelle notamment pour les habitants des quartiers politique de la ville. ■

Roannais Agglomération

Réduire les inégalités sociales liées aux fragilités économiques

1 - Cf. la circulaire du 22 janvier 2019 du Premier ministre, relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers.

2 - Les quartiers dits de « veille active » sont des territoires qui ne sont pas retenus dans la géographie prioritaire de la politique de la ville, mais sur lesquels les acteurs locaux s'accordent à considérer qu'il est nécessaire de maintenir une attention particulière.

Les compétences psychosociales : *un levier d'action dès la petite enfance*

Dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé, Isabelle Jacob et Mélanie Villeval, chargées de projet à l'Ireps ARA (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Auvergne-Rhône-Alpes), plaident pour une attention collective des professionnels de la petite enfance en faveur du renforcement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge et précisent les pistes pour l'action.

En 1993, l'Organisation mondiale de la santé définit les compétences psychosociales (CPS) comme « *la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement* ». Cette définition est assortie d'une liste de dix compétences présentées par couples : savoir résoudre les problèmes/savoir prendre les décisions, avoir une pensée créative/avoir une pensée critique, savoir communiquer efficacement/être habile dans les relations interpersonnelles, avoir conscience de soi/avoir de l'empathie pour les autres, savoir gérer son stress/savoir gérer ses émotions.

Le développement du jeune enfant est un processus global : ses différentes composantes (physique, moteur, affectif, social, cognitif et langagier) interagissent entre elles et sont interdépendantes. Renforcer les compétences psychosociales du jeune enfant contribue donc à son développement global.

Un levier pour promouvoir la santé et réduire les inégalités sociales de santé

L'environnement social (conditions de vie, éducation, liens sociaux...) est particulièrement prégnant dans le développement des compétences psychosociales. En augmentant le pouvoir d'agir des personnes, les interventions visant à renforcer ces compétences peuvent constituer un levier de réduction des inégalités sociales de santé. Parmi les facteurs d'efficacité des programmes préscolaires¹, évalués par des

chercheurs, on note la formation des intervenants, l'implication des parents et la mise en œuvre d'interventions de longue durée, à domicile et dans les lieux d'accueil.

Pour l'Ireps ARA, développer les CPS des jeunes enfants signifie travailler avant tout sur :

- les compétences des professionnels et la co-éducation entre les acteurs éducatifs (parents, professionnels dans et hors l'école),
- l'environnement au sein des structures d'accueil (dynamique d'équipe, organisation favorable au développement des CPS) et à l'échelle d'un territoire (pérennité des projets, culture commune entre professionnels et partenariats). ■

« Mais qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête ? » : un projet au service d'une dynamique d'acteurs

En 2017-2018, dans le cadre d'un projet porté par l'Ireps ARA, les acteurs éducatifs du quartier de Montreynaud de Saint-Étienne se sont mobilisés autour d'une exposition². Composée de huit panneaux illustrant des situations concrètes de la relation parents/enfants (les règles, les émotions, punir ?, les disputes...), l'exposition favorise les échanges entre parents et professionnels de la petite enfance. Elle permet à chacun de penser sa posture éducative au regard des besoins des enfants.

Une fois formés à l'animation de l'exposition, les professionnels du quartier l'ont accueillie au sein de leur structure et ont organisé des temps d'échanges, cafés-débats, en direction des familles. Ainsi autour de cet outil, une dynamique d'acteurs a contribué à renforcer la cohérence éducative, élément structurant dans le développement du jeune enfant.

Isabelle Jacob
et Mélanie Villeval

1 - Lire à ce sujet : *Synthèse d'interventions probantes pour le développement des compétences psychosociales : SIPrev Nutrition*, Chaire de recherche en prévention des cancers INCa/IReSP/UIPES, août 2017.

2 - Exposition réalisée dans le cadre d'un partenariat entre IFMAN Rhône-Loire, Naturellement Parents et l'Ireps délégation Loire.

deuxième partie

*Dessine-moi
un.e professionnel.le
de la petite enfance*



À Valence, mobilisation partenariale pour une primo-scolarisation réussie

Scolariser des enfants dans le cadre de toutes petites sections (TPS) de maternelle peut être l'un des facteurs de réduction des inégalités, notamment scolaires. La primo-scolarisation ne peut se faire sans aller à la rencontre des familles les plus éloignées des institutions dans un souci de coopération et de complémentarité éducative. Adélaïde Milza, responsable du service PRE¹ de la ville de Valence (Drôme), participe à la mise en œuvre des TPS dans les quartiers prioritaires (dans le cadre du lien REP²/PRE). Elle nous présente ce dispositif et la mobilisation collective nécessaire à sa réussite.

Avec les évolutions qu'ont connues successivement l'Éducation nationale³ et la politique de la ville⁴, la scolarisation des enfants de moins de trois ans est devenue un axe fort,

Un travail en dentelle pour l'intégration de ces très jeunes enfants dans les écoles

prioritaire, c'est en 2017 que le projet de TPS devient commun aux acteurs de la politique de la ville, de la petite enfance et de l'éducation au sens large, à l'initiative de l'inspectrice de l'Éducation nationale. En parallèle du travail en dentelle pour l'intégration de ces très jeunes enfants dans les écoles, des rencontres multi-partenariales (médecine scolaire, centres sociaux, médiathèque, centre médico-social, PMI, Atsem⁵...) ont permis de prendre en compte un grand nombre de freins et de leviers, mais aussi de faire du lien entre ces différents professionnels. Par ailleurs, pour permettre de créer de réelles classes/sections TPS, certains périmètres scolaires ont été rassemblés, laissant ainsi la possibilité à plus de parents de pouvoir accéder à ce dispositif.

dont les enjeux répondent à bien des observations de l'ensemble des acteurs éducatifs des territoires.

Déjà en expérimentation dans plusieurs écoles de Valence situées en quartier

Agir collectivement et créer un environnement propice

En amont de l'intégration de l'enfant en TPS, les parents sont invités à se rapprocher de l'école avec des attentions particulières : un courrier personnel est envoyé à chaque famille plusieurs mois avant la rentrée pour présenter la primo-scolarisation et des actions « rendez-vous » (notamment culturelles et/ou en lien avec les acteurs éducatifs du territoire) pour faire de la rentrée de septembre un moment attendu par les familles et les enfants. La mobilisation de l'ensemble des partenaires est requise pour bien diffuser l'information et communiquer autour du dispositif. L'enjeu est aussi de permettre aux parents de comprendre l'intérêt d'une scolarisation précoce, de lever l'appréhension du grand groupe et, *in fine*, de les rendre partenaires de l'école dans une logique de coéducation.

Au sein de l'école, une adaptation de l'accueil des très jeunes enfants est nécessaire : protocole d'admission spécifique, aménagement particulier des classes et de la cour de récréation, aménagement et flexibilité des horaires. Une attention très particulière est portée au moment de la séparation et des retrouvailles, laissant une place importante des parents au sein de la classe, tout en favorisant l'intégration de l'enfant. L'encadrement a également été renforcé dans chaque école comportant une section/classe de TPS avec la création d'un demi-poste d'Atsem supplémentaire.

Après cinq ans d'expérience dans toutes les écoles REP valentinoises, l'intégration des enfants en TPS rend plus facile leur accrochage à la scolarité, notamment par le travail collectif de socialisation dans le groupe classe. Même si l'ensemble des acteurs doivent poursuivre leurs efforts pour aller vers les familles les plus éloignées, l'une des réussites de cette action réside dans l'interconnaissance des différents intervenants de la petite enfance et la construction conjointe d'un réseau de proximité lisible pour les familles. ■

Adélaïde Milza

1 - Programme de réussite éducative.

2 - Réseau d'éducation prioritaire.

3 - Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République et actualisation de la cartographie de l'éducation prioritaire en 2015.

4 - Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

5 - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

troisième partie

*Agir avec les parents
des quartiers populaires*



À Moulins, une solution d'accueil sur mesure pour accéder à l'emploi

La garde d'enfant est un frein à la recherche et à la reprise d'emploi. Ce constat est largement partagé par les demandeurs d'emploi, notamment dans les quartiers prioritaires. Isabelle Feydel, directrice adjointe au Pôle emploi Allier, présente une initiative partenariale menée à Moulins qui vise à trouver collectivement une réponse à cette problématique.

En matière de garde d'enfants, des solutions existent dans le département de l'Allier : maisons d'assistantes maternelles, crèches sociales, garderies. Le problème est qu'elles sont peu nombreuses et ne semblent satisfaire personne : pas de place disponible, pas de solution alternative, coûts importants pour les familles, souvent monoparentales. En outre, le nombre d'assistantes maternelles agréées est en baisse dans le département.

Face à ce constat, de nombreux partenaires du territoire (Pôle emploi, délégation aux droits des femmes, Caf, mission locale de Moulins, crèche À Petits Pas) ont imaginé ensemble une expérimentation qui pourrait être une première étape à une réflexion plus globale sur le thème de la garde d'enfant pour les personnes en recherche d'emploi ou en reprise d'activité.

Place à l'expérimentation

Une action expérimentale est mise en place à Moulins depuis octobre 2019, pour trois mois dans un premier temps, qui consiste à proposer des places à la crèche À Petits Pas au bénéfice des demandeurs d'emploi de la ville, incluant le quartier prioritaire Moulins-Sud. Des créneaux de courte durée leur sont proposés (1 à 3 heures) afin qu'ils puissent assister aux rendez-vous de Pôle emploi ou de la mission locale, et ensuite à des entretiens d'embauche.

La crèche s'est engagée à fournir d'une semaine sur l'autre à Pôle emploi et à la mission locale un calendrier des places disponibles. Les conseillers de Pôle emploi et de la mission locale fixent ainsi leurs rendez-vous de suivi

sur ces créneaux et orientent les demandeurs d'emploi vers la crèche pour organiser la prise en charge de leur(s) enfant(s.) La crèche effectue le suivi des inscriptions et alerte les prescripteurs lors d'éventuels dysfonctionnements ou difficultés.

Pour soutenir l'expérimentation, une aide financière a été accordée par la déléguée aux droits des femmes et la Caf de l'Allier. Cette aide couvre notamment les ressources humaines mobilisées pour l'expérimentation : préparation des plannings et temps passé pour l'accueil en crèche de chaque enfant leur permettant de découvrir l'environnement de la crèche avant la journée de garde.

Quels premiers retours et quelles perspectives ?

Un bilan de cette expérimentation sera réalisé fin décembre 2019. Il permettra de vérifier l'intérêt de poursuivre ou non l'expérimentation, et d'en tirer les enseignements pour l'intégrer à une réflexion plus globale. Des alertes sont déjà posées sur le non-paiement des places mobilisées, malgré le faible « reste à charge » pour les familles. La possibilité donnée par la Caf de prendre en charge le paiement pour l'allocataire a été re-précisée et le travail d'information des familles est à poursuivre. D'autre part, les modes de garde pouvant être proposés se heurtent à des freins parfois importants, d'origine culturelle ou culturelle. En outre, l'expérimentation ne permet pas de répondre aux demandes de garde plus longue, dans le cadre d'une reprise d'activité du parent par exemple.

Le travail d'information des familles est à poursuivre

Un groupe de travail multipartenarial, piloté par la préfecture de l'Allier et la Direccte, mènera une réflexion globale sur la thématique de la garde d'enfants, en associant tous les acteurs qui œuvrent autour de la problématique. Toutes les solutions de garde seront répertoriées et des actions innovantes sont déjà en cours de réflexion afin de diversifier l'offre. La réglementation est dense et contraignante, mais la volonté d'aboutir est forte. ■

Isabelle Feydel

Sur le chemin de la parentalité, une maison pour se ressourcer

La fondation Apprentis d'Auteuil a imaginé en 2009 les Maisons des familles comme lieux ressources sur la parentalité, plaçant pouvoir d'agir et échanges entre parents au cœur de leur action¹. En Auvergne-Rhône-Alpes, trois Maisons ont ouvert² dont celle de Vaulx-en-Velin (Métropole de Lyon) qui bénéficie d'un financement dans le cadre de la politique de la ville. Noémie Thiesson, directrice de l'association, présente ce lieu singulier qui accorde une attention toute particulière aux familles en situation de vulnérabilité.

La Maison des familles renforce le pouvoir d'agir des parents

La Maison des familles de Vaulx-en-Velin est une association membre du réseau national rassemblant 17 Maisons autour d'un cadre de référents communs. Elle a ouvert ses portes en mars 2018 après plusieurs mois de gestation nécessaires pour affiner le projet, le présenter (aux institutions ainsi qu'aux familles du territoire), trouver un lieu, obtenir l'agrément « Espace de vie sociale » et constituer l'équipe. Celle-ci est composée de deux salariés, cinq stagiaires et une douzaine de bénévoles. Ces derniers s'engagent, à l'année, à être présents un jour fixe par semaine pour assurer une présence, écouter, porter attention et intention.

Place au collectif

La Maison des familles renforce le pouvoir d'agir des parents, en particulier pour qu'ils se sentent légitimes sur les questions éducatives. Le soutien à la parentalité fait l'objet d'une appréhension très large car pensé de manière indissociable d'un travail sur l'environnement des familles. La Maison est ouverte quatre jours dans la semaine, sur une grande amplitude horaire. Les parents y viennent quand ils le souhaitent, aussi longtemps qu'ils le souhaitent, accompagnés ou non des enfants. L'accompagnement proposé se fait essentiellement en collectif, que ce soit à l'occasion des projets montés par les familles ou dans le cadre de temps d'échanges formels et informels (lors des activités du quotidien, tout est prétexte à parler parentalité). L'individuel,

bien qu'exceptionnel, reste indispensable. Cela peut être, par exemple, l'accompagnement d'une famille à une réunion parents-professeurs.

Partager des expériences, découvrir des partenaires

Deux types de temps d'échanges formels ont été mis en place : le « café des partenaires » et les YAPPP (« Y a pas de parents parfaits »). Avec les YAPPP, l'objectif est multiple : promouvoir le partage d'expérience des parents sur un sujet de leur choix ; favoriser l'expression de chacun ; permettre le débat. De nombreux sujets ont été abordés, parmi lesquels : « Comment parler à mon enfant de 2 ans de son père alors qu'il n'a jamais été présent ? » ; « Pourquoi et comment jouer avec mon enfant ? ». Les YAPPP sont aussi une occasion d'expérimenter la séparation, puisque ce temps est réservé aux parents. Les enfants non scolarisés sont alors pris en charge dans la salle de jeux.

Le « café des partenaires » est co-organisé avec les parents. Ce sont eux qui déterminent et invitent les partenaires. Ainsi, sont déjà venus : un responsable de crèche, l'assistante sociale du commissariat, l'équipe du programme de réussite éducative de la Ville... Ces cafés permettent – aux familles comme aux partenaires – de casser les préjugés et de se rencontrer autrement. Cela a aussi pour effet de dédramatiser l'intervention de certains professionnels.

En 2018, 90 familles sont venues à la Maison des familles, dont 41 l'ont fréquentée plus de 3 fois par mois. Parmi ces 41 familles régulières, on compte 67% de femmes en situation monoparentale et 45% d'enfants âgés de moins de 6 ans.


L'impact de notre action est multiple. On peut citer les différentes personnes qui ont intégré des listes pour devenir parents d'élèves. Ou encore l'exemple de cette maman qui s'exprime à présent de manière plus aisée en public, ose donner son point de vue, a (re)pris possession de ce qu'elle est en tant que femme. Lors de ses premières visites à la Maison des familles, il lui était inenvisageable de se séparer de son enfant. Aujourd'hui, il est inscrit en crèche et elle est entrée dans une dynamique d'insertion professionnelle. ■

Noémie Thiesson

1 - S'inspirant d'un dispositif québécois et d'une expérimentation des Apprentis d'Auteuil de Grenoble.

2 - Une quatrième devrait ouvrir ses portes en 2020 à Chambéry.

Pour aller plus loin...

Les ressources recensées dans ces pages sont consultables à Labo Cités ou téléchargeables  via la version électronique de cette bibliographie sur www.labo-cites.org

■ Les inégalités dès la petite enfance

Collectif, sous la dir. de BERNARD LAHIRE

Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants

Éditions du Seuil, 2019, 1232 pages

Cet ouvrage retrace l'enfance des inégalités, leur genèse et leur influence sur le destin social des individus. Il éclaire les mécanismes profonds de la reproduction des inégalités dans la société française.

Petite enfance et précarité. Résister ensemble !

Le Furet n°91, 2018, pp. 12-50

Les auteurs de ce numéro examinent la façon dont les situations de précarité touchent les jeunes enfants et les possibles manières de les accompagner.

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ministère des Solidarités et de la Santé, octobre 2018, 115 p.

Ce document présente les cinq engagements de la stratégie. Le premier concerne l'éradication de la pauvreté des enfants.

Réduction des inégalités sociales de santé dès la petite enfance. Recueil d'actions des villes-santé

Réseau français des villes-santé de l'Organisation mondiale de la santé, 2017, 78 p.

Les actions recensées ici ont pour dessein de réduire les inégalités sociales de santé des enfants de 0 à 6 ans.

CHAFIK HBILA

La petite enfance des quartiers populaires à l'épreuve des inégalités

CRPVE 91, octobre 2015, 48 p.

Ce document pose le cadre des politiques publiques de la petite enfance et analyse son évolution au cours de ces dernières décennies. Il revient sur les impacts des inégalités sociales dans les trajectoires éducatives, analyse les différents processus par lesquels sont associés les parents dans l'accueil et met en évidence trois enjeux relatifs à l'action publique de la petite enfance dans les quartiers prioritaires : cohérence éducative, mixité et relation à la réussite éducative.

Premiers pas dans la vie, premiers pas dans la ville

VEI diversité n°170, octobre 2012, 216 p.

Le monde de la petite enfance recouvre celui de la diversité : diversité des enfants et des familles, des structures, des professionnels et des modalités d'accueil. Même si l'éducation dès les premiers pas dans la vie est très importante, cette diversité masque mal une réelle disparité, voire de profondes inégalités. Ce numéro met en avant les articulations possibles, les complémentarités entre les différents acteurs et champs éducatifs.

■ Du côté des professionnels

MICHÈLE PEYRON

Pour sauver la PMI, agissons maintenant !

Ministère des Solidarités et de la Santé, juin 2019, 186 p.

Ce rapport fait état d'une crise majeure de la protection maternelle et infantile en France et propose un plan national 2019-2022 en sa faveur.

L'accueil des enfants de moins de trois ans

Conseil de la famille, Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, de l'enfance et de l'âge, 10 avril 2018, 2 tomes

Ce rapport, publié à l'aube de la signature de la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la Cnaf pour la période 2018-2022, dresse un état des lieux de l'offre d'accueil pour les jeunes enfants et les besoins des familles et des enfants, et propose des orientations pour les inflexions à engager.

Évaluation de l'impact des maisons des familles

Apprentis d'Auteuil, ASDO Études, mars 2016-janvier 2018, 20 p.

Les maisons des familles sont des lieux d'écoute, d'échange et d'entraide pour les familles qui en ressentent le besoin. Cette étude, conduite auprès de 9 maisons, évalue les spécificités de ces lieux d'accueil, les typologies des familles qui les fréquentent et l'impact qu'elles ont sur les parents et leurs enfants.

... ➔

...



SYLVIANE GIAMPINO

Développement du jeune enfant. Modes d'accueil, formation des professionnels

Rapport remis au ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, mai 2016, 261 p.

Après avoir établi un état des connaissances du développement du jeune enfant, ce rapport en tire les enseignements en ce qui concerne les liens avec les familles, l'organisation des modes d'accueil, la formation des professionnels, et fait des préconisations.

CATHERINE HURTIG-DELATTRE

La coéducation à l'école, c'est possible !

Chronique sociale, 2016, 296 p.

L'auteur décline trois principes de co-éducation : « accueillir », « informer », « dialoguer », permettant aux enseignants de construire différentes occasions de rencontres avec les parents et cela le plus souvent en présence des enfants. Le but est de réduire les tensions éducatives et relationnelles à l'école, au bénéfice de tous et notamment des enfants, de leurs apprentissages et de leur bien-être.



Petite enfance. Plus d'égalité par une prévention des discriminations. Guide des professionnels

ORIV, le Furet, 07/2013, 56 p.

Ce guide a pour objet d'aider les professionnels de la petite enfance à débusquer les discriminations pouvant intervenir dans leurs pratiques quotidiennes et aborde trois thèmes : promouvoir un accès non discriminatoire, construire un quotidien non discriminatoire, gérer le personnel sans discriminer.

Du côté des parents



Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés : le défi de la conciliation des temps

Avis du CNV, 8 octobre 2019, 41 p.

Que faire pour que les entreprises et leurs sous-traitants changent leurs pratiques pour mieux concilier des temps de vie pour les parents des quartiers prioritaires, et plus particulièrement pour les familles monoparentales ? C'est la question à laquelle le conseil national des villes tente de répondre.



Dessine-moi un parent. Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018-2022

Ministère des Solidarités et de la Santé, 2018, 64 p.

Cette stratégie est organisée autour de huit grands objectifs visant notamment l'accompagnement des parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, le développement des possibilités de relais parental, l'amélioration des relations entre les familles et l'école, l'accompagnement des conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux, l'entraide entre parents...



Guide de bonnes pratiques de soutien à la parentalité

Fédération nationale des associations d'accueil de réinsertion sociale, 2016

S'appuyant sur des expériences de terrain, ce guide vise à outiller méthodologiquement tous les professionnels amenés à travailler avec des familles, des parents et des enfants au sein de structures d'accueil et d'hébergement, et qui s'engagent dans une démarche d'évaluation de la qualité de leurs services.



Des solutions pour faciliter l'emploi des femmes dans les quartiers

Commissariat général à l'égalité des territoires, 2015.

Comment aider les parents de jeunes enfants à concilier vie professionnelle et vie familiale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? Comment accompagner les femmes et les familles monoparentales pour leur donner les moyens de lever les freins à l'accès à l'emploi ou à la formation ? Ce guide présente 12 expérimentations de gardes d'enfants adaptées aux besoins des familles des quartiers prioritaires.

Sites ressources



Observatoire national de la petite enfance

Piloté par la Caisse nationale des allocations familiales, cet observatoire publie un rapport annuel.

<http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/observatoire-national-de-la-petite-enfance>



Site d'information pour les professionnels de la petite enfance

<https://lesprosdela petiteenfance.fr>



Gynger

Web magazine dédié au développement de l'enfant, la prévention précoce, l'accompagnement à la parentalité, avec une attention portée à la lutte contre les inégalités.

www.gynger.fr

■ Muriel Salort

Labo Cités, un lieu ressource et de mise en réseau sur le développement social et urbain

Labo Cités, centre de ressources politique de la ville, est destiné aux acteurs s'inscrivant dans un objectif de cohésion sociale dans un territoire. Créée en 1993, l'association s'adresse à l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) de la politique de la ville et de la cohésion sociale : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs, conseillers citoyens.

Labo Cités est une association loi 1901 dont le conseil d'administration comprend des personnes morales (collectivités territoriales, associations régionales ou locales, bureaux d'études...) et des personnes physiques (professionnels du secteur). Le fonctionnement de l'association est assuré par le soutien de plusieurs partenaires : État, Conseil régional, Lyon Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, Caf du Rhône, Caisse des dépôts, ARS.

Qualifier, accompagner et mettre en réseau les acteurs

Différents espaces de travail collectifs permettent aux acteurs, qu'ils soient professionnels ou non, de partager leurs questionnements, leurs expériences, et de rechercher des réponses pertinentes pour conduire des démarches de développement social, économique et urbain. Ils permettent de construire le débat sur la politique de la ville et son évolution. Soutenus par des experts, ils contribuent à la qualification des professionnels et à l'adaptation de leurs interventions. Le centre de ressources facilite ainsi la mise en réseau pour une meilleure coopération et complémentarité des différentes familles d'acteurs.

Nos actions : des rencontres régulières d'échanges, des ateliers thématiques, des appuis techniques et méthodologiques, des réponses individuelles via un service questions-réponses.

Valoriser et capitaliser des pratiques locales

Le centre de ressources apporte des informations, des références, des fiches d'expérience, des éléments de connaissance fondés sur la mémoire de la politique de la ville et son actualité, notamment régionale. Il est en veille permanente sur les pratiques locales et sur les questions émergentes. Le recueil et la synthèse de l'information sont au cœur de nos métiers. Les relations avec les chercheurs constituent un mode de travail privilégié.

Nos supports de diffusion : Sites & Cités (la lettre d'information de Labo Cités), deux publications thématiques (les cahiers du Développement Social Urbain, Les Échos de Labo Cités), des fiches d'expérience, l'alimentation en continu du site internet, une sélection mensuelle des articles, revues et ouvrages indispensables, un fonds documentaire comprenant 8 000 références.

Adhérez à Labo Cités

Pourquoi adhérer ?

- Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement solidaire de nos villes
- Bénéficier des services, du savoir-faire de Labo Cités :
 - Réception gratuite de la revue semestrielle *les cahiers du Développement Social Urbain*
 - Accès à tous *les cahiers du Développement Social Urbain* en version numérique
 - Espace adhérent du site internet
 - Accès prioritaire aux journées et à des tarifs préférentiels
 - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle
 - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux
- Profiter du potentiel du réseau de Labo Cités, pour faciliter vos contacts et échanges entre acteurs
- Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions

Barème des adhésions

Consultez le site :

www.labo-cites.org

LABO
CITÉS



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

GRANDLYON
la métropole


GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLÉ

